

Nombre de décès quotidiens par département

Exceptionnellement, pendant la pandémie du Covid-19, l'Insee diffuse chaque semaine le nombre de décès par jour et par département. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence). Les statistiques diffusées sont provisoires (se référer à la **note** méthodologique) et seront actualisées toutes les semaines. Le fichier au format CSV contenant les données - non nominatives - sur chaque décès survenu est également mis à jour chaque semaine.

Pour chaque département, sont disponibles sous forme de graphiques, cartes et fichiers :

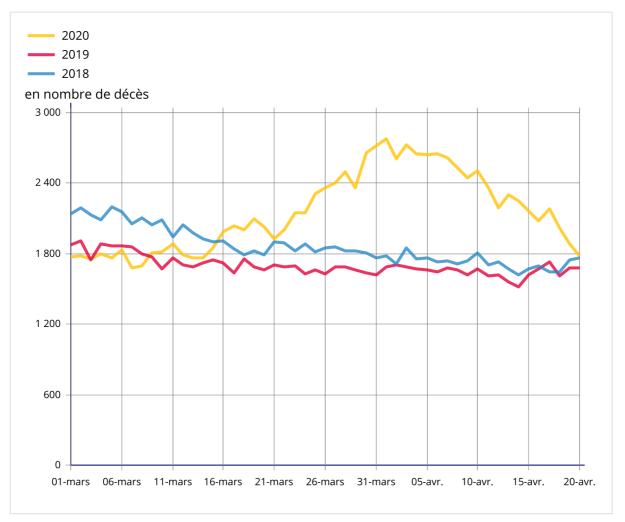
- le nombre de décès journaliers cumulés depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 20 avril ;
- le nombre de décès journaliers transmis par les communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1^{er} avril 2020 (communes qui transmettent au moins depuis cette date les données électroniquement et non par papier, exploitables donc plus rapidement) jusqu'au 24 avril;
- le nombre de décès cumulés depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 20 avril par sexe, âge et lieu de décès. Des précautions particulières doivent toutefois être prises dans l'analyse des données sur les lieux de décès, du fait de la proportion de bulletins de décès pour lesquels cette information est non renseignée, qui peut être élevée à l'échelle de certains départements et variable d'une année sur l'autre.

Est aussi mis à disposition un fichier individuel avec pour chaque décès ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier 2018 et le 20 avril 2020, la date de décès, le sexe, la date de naissance et le département de résidence de la personne décédée, le département et la commune de décès, le lieu de décès (hôpital ou clinique, domicile, maison de retraite, etc.).

Entre mi-mars et fin mars, la mairie de Marseille a fait face à des problèmes techniques ayant affecté ses transmissions à l'Insee. Le processus a repris début avril et des estimations ont été réalisées par l'Insee, pour le mois de mars, à partir de comptages fournis par la commune. Les données concernant les Bouches-du-Rhône sont donc plus fragiles que celles des autres départements et seront davantage révisées. Les comptages transmis par la mairie de Marseille ne permettent cependant pas de calculer le détail par âge, sexe et lieu de décès pour le département des Bouches-du-Rhône. Les estimations faites pour Marseille au mois de mars ne concernent donc que le nombre de décès par département et non les décès par sexe, âge et lieu de décès. Ces estimations sont également absentes du fichier individuel qui est donc incomplet.

Les chiffres qui sont présentés et commentés ci-dessous sont provisoires et seront révisés dans les **prochaines semaines.** Le nombre de décès totaux enregistrés entre le 1^{er} mars et 13 avril 2020 est ainsi révisé par rapport à la diffusion de la semaine dernière de + 1,7 %, révision liée à de nouvelles transmissions à l'Insee de décès concernant cette période.

Nombre de décès par jour jusqu'au 20 avril 2020



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

L'Insee propose ce même graphique pour chaque région en cliquant sur le lien suivant.

Source : Insee, état civil

Nombre total de décès dans les communes à « envoi dématérialisé » Nombre Nombre de décès total de décès par département

Nombre de décès en France au 20 avril 2020

Effectif cumulé depuis le 1er mars



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Source : Insee, état civil

Au niveau national, le nombre de décès totaux enregistrés à la date du 1^{er} mai 2020 et survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 est supérieur à celui enregistré sur les mêmes périodes en 2019 ou 2018 : 109 831 décès ont été enregistrés en 2020 en France (soit une moyenne de 2 154 décès par jour) contre 86 606 en 2019 et 94 881 en 2018. Entre le 1^{er} mars et le 20 avril, le nombre de décès en France est ainsi supérieur de 27 % à celui enregistré à la même époque en 2019 et de 16 % à 2018.

Le nombre de décès, qui était en moyenne de 1 780 par jour sur la première quinzaine de mars 2020, augmente nettement à 2 230 au cours de la deuxième quinzaine. Il atteint un pic le 1^{er} avril avec 2 776 décès enregistrés ce jour-là et diminue depuis (2 620 décès par jour en moyenne entre le 1^{er} et le 10 avril, 2 120 du 11 au 20 avril). À noter cependant que le nombre moyen de décès par jour est souvent important en janvier ou février, au moment des épisodes grippaux ; au cours des cinq dernières années, il a atteint un maximum en janvier 2017 avec une moyenne de 2 200 décès par jour (cf. **note méthodologique**). Au total, le nombre de décès survenus entre le 1^{er} janvier et le 20 avril 2020 s'élève à 218 242 ; il est supérieur à celui enregistré sur la même période en 2019 (202 848) ou en 2018 (206 858).

Au niveau régional, l'Île-de-France est la région qui enregistre la plus forte croissance du nombre de décès totaux entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 par rapport à la même période de 2019 (+ 95 %), suivie par le Grand Est (+ 60 %) et les deux régions Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France (respectivement + 28 % et + 24 %). À Mayotte, le nombre de décès augmente également de 27 % par rapport à 2019. Dans toutes ces régions, le nombre de décès est également supérieur à celui enregistré sur la même période en 2018. Dans trois autres régions, il est supérieur de 15 % environ à celui enregistré sur la même période en 2019, et également supérieur à 2018 : Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les régions, comme les départements, sont les lieux dans lesquels les décès sont survenus, et non pas les lieux de résidence des personnes décédées.

Au niveau départemental, six départements comptent au moins deux fois plus de décès entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 que sur la même période de 2019. Il s'agit du Haut-Rhin (+ 135 %) et de cinq départements franciliens : la Seine-Saint-Denis (+ 130 %), les Hauts-de-Seine (+ 122 %), le Val-de-Marne (+ 104%), l'Essonne et le Val-d'Oise (+ 99 % chacun). Neuf autres départements enregistrent une progression d'au moins 50 % par rapport à 2019. Il s'agit de tous les autres départements franciliens mais également des Vosges, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Doubs, de l'Oise et de l'Aisne. Trente-cinq départements au total ont un surplus de décès d'au moins 20 % par rapport à 2019.

Sur la période la plus récente, le nombre moyen de décès quotidiens enregistrés entre le 1^{er} et le 20 avril diminue dans le Grand Est de 8 % par rapport à celui de la seconde quinzaine de mars. La baisse reste encore mesurée en comparaison de la hausse constatée entre la première et la seconde quinzaine du mois de mars (+ 71 %). Cet repli est marqué pour les départements du Haut-Rhin (- 34 % après + 144 %), de la Haute-Marne (- 14 % après + 85 %) mais aussi de la Somme (- 17 % après + 28 %).

Le nombre moyen de décès quotidiens continue de croître en Île-de-France en avril même si la progression ralentit en termes relatifs : 550 décès par jour sont enregistrés entre le 1^{er} et le 20 avril contre 410 la seconde quinzaine de mars, soit + 35 % après + 90 % entre la première et la seconde quinzaine de mars.

À l'opposé, dix-neuf départements ont moins de décès enregistrés entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 que sur la même période de 2019. Ces départements sont essentiellement situés dans le Sud-Ouest et le Centre de la France ainsi que dans la plupart des départements d'outre-mer.

Afin de comparer directement les décès survenus en 2020 aux décès survenus en 2019 et 2018, en neutralisant les évolutions des taux de dématérialisation, **les décès survenus jusqu'à la date du 24 avril sont communiqués sur le champ – constant – des communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1^{er} avril 2020. Par rapport aux chiffres diffusés la semaine dernière, les décès enregistrés dans ces communes entre le 1^{er} mars et le 17 avril sont révisés à la hausse de 1,3 %.**

Le nombre de décès survenus en France dans ces communes entre le 1^{er} mars et le 13 avril 2020 s'élève à 87 556 (soit 93 % des décès transmis par voie dématérialisée ou par papier par l'ensemble des communes). Il est de 95 106 à la date du 17 avril, contre 74 584 entre le 1^{er} mars et le 17 avril 2019 et 81 660 à la même période en 2018. Que ce soit à la date du 17 avril, ou à celle du 13 avril, ce sont les mêmes régions et les mêmes départements qui enregistrent les plus forts excédents de décès par rapport à 2019. Ces excédents à la date du 17 avril, par rapport à ceux constatés à la date du 13 avril, sont le plus souvent plus marqués, mais dans des proportions moindres par rapport à la semaine passée.

La rapidité de transmission des informations portant sur les décès dans ces communes (qui représentent actuellement 93 % des décès totaux) permet des analyses plus précoces. 107 893 décès sont ainsi recensés entre le 1^{er} et le 24 avril, soit 27 % de plus qu'en 2019 et 17 % de plus qu'en 2018.

Le nombre de décès enregistré dans ces communes diminue toutefois au cours de la semaine du 18 au 24 avril par rapport à la semaine précédente en France et dans toutes les régions de France métropolitaine. Cette diminution est, selon ces chiffres provisoires, de - 20 %. Cela confirme le retournement observé depuis le 1^{er} avril. Cette baisse est proche de celle qui avait été mesurée la semaine dernière entre le 11 et le 17 avril qui s'établissait alors à - 17 %, revue depuis à - 13 %.

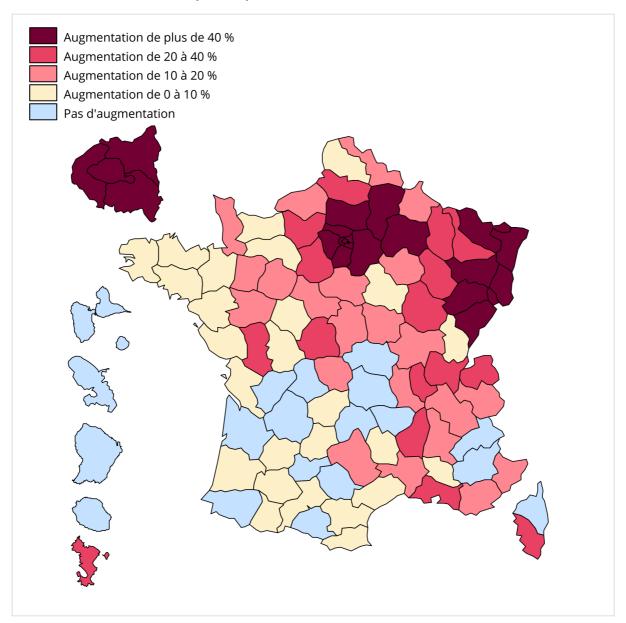
Dans ces communes qui transmettent les informations par voie dématérialisée, la baisse du nombre de décès est marquée en Île-de-France (- 32 % après – 24 % la semaine précédente), en Bourgogne-Franche-Comté (- 26 % après - 7 %), dans le Grand Est (- 22 % après - 19 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 21 % après - 8 %).

Quatre-vingt-six départements enregistrent une diminution des décès survenus du samedi 18 avril au vendredi 24 avril par rapport à la semaine précédente. Parmi eux, vingt-et-un ont une baisse d'au moins 30 % cette semaine-là, dont plusieurs départements très touchés par le Covid-19 : la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, la Côte-d'Or, l'Essonne, Paris ou encore le Haut-Rhin.

● Comparaison 2019-2020 par département (taux d'évolution)

Comparaison 2019-2020 par région (taux d'évolution)

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2019 par département



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

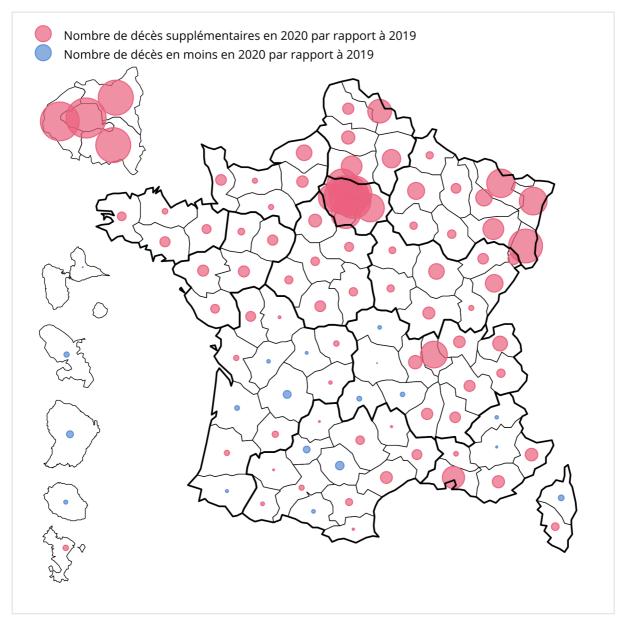
Lecture : Dans le Bas-Rhin, le nombre total de décès entre le 1^{er} mars et le 20 avril est en hausse de 62,3 % entre 2019 et 2020.

Champ : France par département

Source : Insee, état civil

Comparaison 2019-2020 par département (en nombre de décès supplémentaires)
 Comparaison 2019-2020 par région (en nombre de décès supplémentaires)

Différence entre le nombre total de décès du 1^{er} mars au 20 avril 2020 et du 1^{er} mars au 20 avril 2019



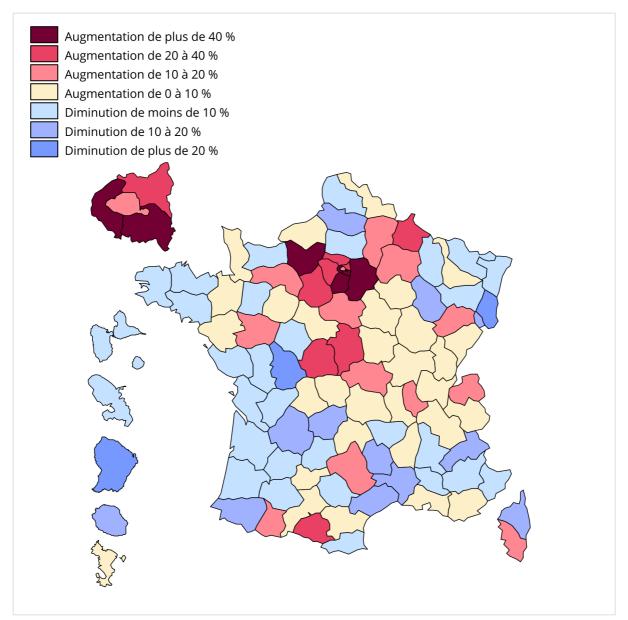
Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Lecture : dans le Loiret, il y a eu 92 décès en plus entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 par rapport à la même période en 2019.

Source : Insee, état civil

• Évolution des décès entre fin mars et début avril par département — Évolution des décès entre fin mars et début avril par région

Évolution du nombre moyen de décès par jour du 1^{er} au 20 avril 2020 rapportés au nombre moyen de décès par jour du 16 au 31 mars 2020 par département



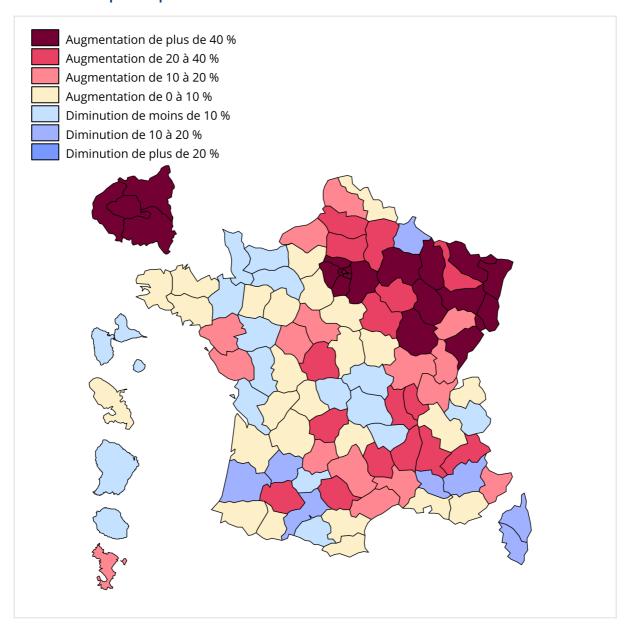
Lecture : Dans le Haut-Rhin, le nombre moyen de décès quotidiens entre le 1^{er} et le 20 avril 2020 est en baisse de 34 % par rapport à celui enregistré entre le 16 et le 31 mars 2020.

Champ: France par département

Source : Insee, état civil

• Évolution des décès entre début mars et fin mars par département — Évolution des décès entre début mars et fin mars par région

Évolution des décès cumulés du 16 au 31 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 15 mars 2020 par département



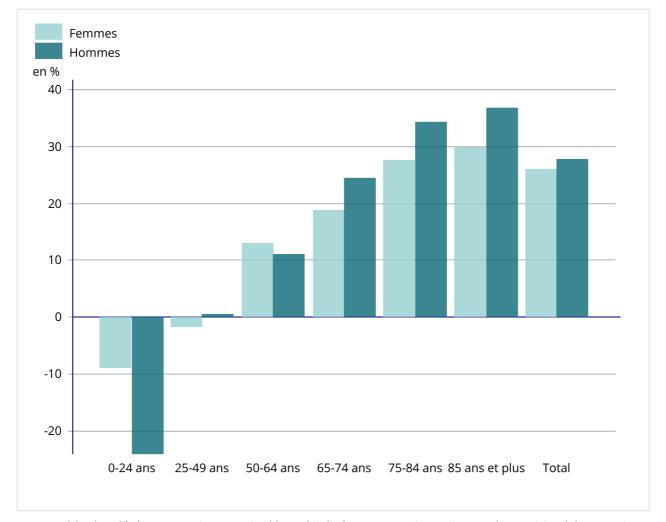
Lecture : Dans le Haut-Rhin, le nombre moyen de décès quotidiens entre le 16 et le 31 mars 2020 est en hausse de 144 % par rapport à celui enregistré entre le 1^{er} et le 15 mars 2020.

Champ: France par département

Source : Insee, état civil

La hausse de mortalité constatée entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 par rapport à 2019 est de 27 %, avec un léger écart entre les femmes (+ 26 %) et les hommes (+ 28 %), pour la France hors Bouches-du-Rhône. Une plus forte hausse de la mortalité masculine s'observe notamment dans les régions les plus touchées par le Covid-19, en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand Est, de façon moindre en Île-de-France. Elle n'est en revanche pas présente dans les Hauts-de-France. La mortalité masculine augmente nettement plus que la mortalité féminine (au moins 20 points d'écart) en Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Corse du Sud, dans le Val-de-Marne mais également dans l'Ain, les Deux-Sèvres et l'Eure-et-Loir. L'écart est en revanche très peu marqué dans le Haut-Rhin. À l'inverse dans le Bas-Rhin, ce sont les femmes dont la mortalité augmente le plus, et cette plus forte mortalité féminine s'avère très prononcée dans la Meuse. Dans plusieurs départements peu touchés par le Covid-19, la mortalité augmente davantage pour les femmes que pour les hommes.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2019 par sexe et âge



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Champ: France hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

Avant 65 ans, la mortalité est très proche en 2019 et 2020 (7 % de décès en plus constatés sur la période en 2020 par rapport à 2019) avec cependant des évolutions différenciées selon les tranches d'âge et le genre : la mortalité baisse de 18 % chez les moins de 25 ans, et plus particulièrement chez les jeunes hommes (- 24 %), probablement du fait des mesures de confinement qui peuvent agir sur d'autres causes de décès notamment accidentelles ; elle est stable entre 25 et 49 ans et elle augmente de 12 % entre 50 et 64 ans (un peu plus pour les femmes que pour les hommes).

Ensuite, la hausse du nombre de décès est d'autant plus forte que l'âge augmente : elle est de 22 % entre 65 et 74 ans, de 31 % entre 75 et 84 ans et de 33 % au-delà. Pour chacune de ces tranches d'âge, la hausse est nettement plus importante pour les hommes que pour les femmes. Au-delà de 65 ans, la hausse de la mortalité est de 33 % pour les hommes contre 28 % pour les femmes.

Cette hausse de la mortalité, plus forte en 2020 aux âges élevés, s'observe notamment dans les régions les plus touchées par l'épidémie (Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France). Le nombre de décès de jeunes de moins de 25 ans y est cependant, comme dans les autres régions, aussi inférieur à celui constaté sur la même période en 2019. En revanche, dans les deux régions les plus touchées, l'Île-de-France et le Grand Est, on observe un nombre de décès plus élevé par rapport à 2019 même entre 25 et 49 ans : ce surplus est de + 27 % en Île-de-France et de + 11 % dans le Grand Est. Il est toutefois très inférieur au surcroît observé au-delà de 75 ans qui est de l'ordre de 112 % en Île-de-France et de 72 % dans le Grand Est.

Parmi les décès enregistrés entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 en France hors Bouches-du-Rhône, environ 53 300 ont eu lieu dans un hôpital ou une clinique (soit 50 % des décès enregistrés), 25 400 ont eu lieu à domicile (24 %), 16 400 dans un établissement pour personnes âgées (15 %) et enfin 11 500 dans un autre lieu ou dans un lieu indéterminé (11 %). Cette répartition des décès selon leur lieu de survenue est proche de celle constatée en 2019 avec un peu moins de décès à l'hôpital ou en clinique (50 % contre 53 % en 2019) et un peu plus dans les maisons de retraite (15 % contre 13 % en 2019).

Les décès survenus en établissement pour personnes âgées au cours de cette période augmentent très fortement entre 2019 et 2020, bien davantage que les autres décès : + 56 % du 1^{er} mars au 20 avril 2020 par rapport aux mêmes dates en 2019, contre + 30 % à domicile et + 20 % en hôpital ou clinique.

Le nombre de décès déclarés comme étant survenus en maison de retraite, qui était de l'ordre de 210 par jour la première quinzaine de mars 2020, augmente très fortement la deuxième quinzaine de mars (pour atteindre 325 décès par jour) ainsi qu'au cours des 10 premiers jours d'avril (où il se situe au niveau élevé de près de 490 décès par jour), pour diminuer à 390 décès par jours du 10 au 20 avril. Ces décès concernent dans près de 8 cas sur 10 des personnes âgées de 85 ans et plus et dans près des deux tiers des cas des femmes. Ces proportions étaient proches en 2019. Néanmoins, la très forte augmentation de la mortalité en maison de retraite à ces dates a davantage concerné les hommes (+ 71 %) que les femmes (+ 49 %), et les 65-74 ans (+ 74 %) que les 75 ans et plus (+ 56 %).

Un surcroît de mortalité en établissement pour personnes âgées apparaît plus particulièrement dans deux régions : en Île-de-France avec un accroissement des décès survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 de + 249 % (contre 95 % globalement), soit un nombre de décès multiplié par plus de 3 par rapport à la même période en 2019 et dans le Grand Est (+ 108 % en établissement contre + 60 % globalement). En Île-de-France, tous les départements sont concernés par ce fort surcroît de mortalité en établissement pour personnes âgées, notamment Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis où le nombre de décès est multiplié par plus de quatre par rapport à 2019. Dans le Grand Est, le département du Haut-Rhin est particulièrement touché avec 3,7 fois plus de décès qu'en 2019. On peut enfin citer le Bas-Rhin, le Doubs, l'Aisne et la Meuse où le nombre de décès en maison de retraite a plus que doublé sur la période.

Les décès ayant eu lieu à domicile et survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril augmentent entre 2019 et 2020 de + 30 %. Ils ont concerné autant de femmes que d'hommes (51 % versus 49 %), dans 20 % des cas des personnes âgées de 75 à 84 ans et dans 50 % des cas des personnes âgées de 85 ans et plus. C'est pour ces personnes les plus âgées (de 85 ans et plus) que l'augmentation a été la plus importante (+ 38 % contre + 30 % en moyenne). À domicile, la hausse de la mortalité a aussi davantage concerné les femmes (+ 32 %) que les hommes (+ 27 %).

La hausse de la mortalité à domicile au cours de cette période a été un peu plus rapide que celle de l'ensemble des décès dans les régions Île-de-France (+ 103 % contre + 95 % en moyenne), Pays de La Loire (+ 21 % contre + 11 %), Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes ou encore Provence-Alpes-Côte d'Azur.

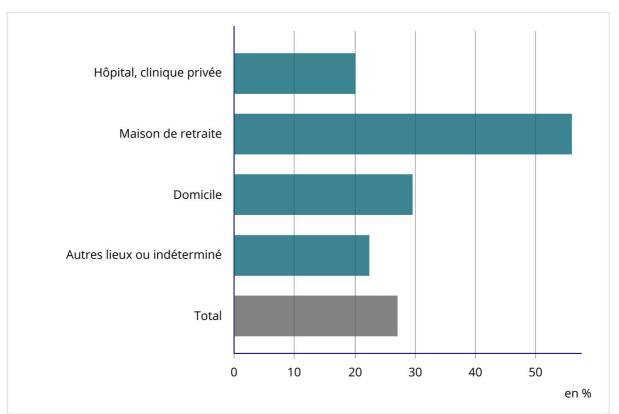
Mais cela n'a pas été le cas dans le Grand Est, ni les Hauts-de-France. Dans de nombreux départements du Grand Est, la hausse du nombre de décès à domicile est même moins importante que la hausse moyenne (Meuse, Moselle, Haut-Rhin...).

En Île-de-France, la hausse des décès à domicile est plus marquée que la moyenne départementale à Paris et dans les Hauts-de-Seine, mais à l'inverse moins prononcée que la moyenne dans le Val-d'Oise ou l'Essonne.

Les décès ayant eu lieu à l'hôpital ou en clinique et survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril augmentent entre 2019 et 2020 de + 20 %. La hausse est plus marquée pour les hommes (+ 24 % contre + 15 % pour les femmes) et les plus âgés. Les personnes décédées à l'hôpital entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 étaient des hommes dans 55 % des cas (contre 53 % en 2019), âgées de 65 à 84 ans dans 44 % des cas (contre 42 % en 2019) et de 85 ans et plus dans 42 % des cas (comme en 2019).

L'augmentation du nombre de décès ayant lieu à l'hôpital ou en clinique est en général inférieure à l'augmentation moyenne sauf dans deux régions : la Corse et Mayotte.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 20 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 20 avril 2019 par lieu de décès



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 20 avril. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Champ: France, hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

Téléchargement

Fichiers des décès quotidiens	



Vous pouvez retrouver l'historique des fichiers mis en ligne en cliquant sur ce lien.

Pour en savoir plus

- Livret de suivi d'épidémie COVID-19
- > « Les décès en 2018 État civil », Insee Résultats, octobre 2019.
- » « 610 000 personnes sont décédées en France en 2018, dont la moitié dans le département où elles sont nées », Insee Focus, n° 163, octobre 2019.
- Décès et mortalité, séries chronologiques
- Mourir de la grippe ou du coronavirus : faire parler les chiffres de décès publiés par l'Insee... avec discernement – Article du blog de l'Insee
- > Fichiers des décès Les informations enregistrées par l'Insee relatives aux personnes décédées